L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 JUIN 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 14 JUIN.

LOIS DE 1850.

Les lois passées par la Législature, dans la session de 1850, ont été délivrées à l'Etat. Les personnes qui ont droit à un exemplaire, en qualité de membres du Sénat ou de la Chambre, de juges, greffiers, shérifs, ou juges de paix, sont invitées à se présenter au bureau de ce journal où elles en prendront livraison sur leur reçu.

☞ L'Imprimeur d'Etat prévient aussi le public qu'il a reçu du Secrétaire d'Etat l'autorisation de vendre, pour le compte de l'Etat, les lois de 1850, à raison d'une piastre l'exemplaire broché.

LA SOLUTION A VENIR.

Nous sommes vraiment fatigués de suivre toutes les transformations que subit la question de l'esclavage. Tant de propositions écartées, tant de projets éliminés, tant d'amendemens tués, nous avaient fait concevoir la fallacieuse espérance que le dernier mot de la trop longue controverse était dit, et qu'enfin la calme raison allait se substituer aux égaremens de la passion.

Loin de là! Le compromis du comité des Treize auquel la presse tout entière a applaudi, que le Sénat avait d'abord accueilli avec une faveur marquée et qui semblait devoir trancher le nœud gordien à la satisfaction de tout le monde, le compromis, œuvre de sagesse et de modération, est devenu le thème de nouvelles discussions, a soulevé de nouvelles objections, a trouvé de nouveaux contradicteurs.

Cette situation devient intolérable. A quoi pensent donc nos législateurs? N'ont-ils d'autre mandat que de faire de longs discours et de fatiguer la patience du pays? Les intérêts généraux de l'Union ne sont-ils pas en souffrance? Le peuple peut-il s'accommoder de tous ces atermoiemens absurdes qui prolongent une crise dangereuse et menacent d'éterniser le regrettable antagonisme qui règne entre le Nord et le Sud? Non, non.

C'est hier que le bill de M. Clay a dû être mis aux voix, et à moins que les adversaires de la mesure n'aient réussi à faire ajourner l'épreuve définitive du scrutin, la Chambre haute s'est déjà prononcée dans un sens ou dans l'autre sur l'œuvre du comité des treize. Nous craignons que le verdict sénatorial ait été différé par suite des manœuvres de l'opposition. Ce serait là un fait regrettable dont les conséquences pourraient être plus graves qu'on ne pense.

Le télégraphe nous a annoncé il y a deux jours que tous les amendemens que l'on voulait faire subir au bill de compromis avaient été écartés par le Sénat. S'il en est ainsi, si l'esprit ne nous a pas joué quelques-uns de ses tours ordinaires, nous aurions encore quelque espoir. Le dernier de ces amendemens et celui qui semble avoir conquis le plus d'adhésions a été présenté par notre Sénateur, l'hon. Pierre Soulé. Il consiste à prolonger la ligne du compromis du Missouri jusqu'aux rivages de l'Océan Pacifique de manière à diviser la Californie en deux parties. Celle située au Nord de la ligne serait admise avec la charte votée par la Convention californienne et qui interdit l'esclavage; le territoire s'étendant au Sud du 36e degré 30 minutes formerait plus tard un nouvel Etat avec ou sans l'esclavage, comme le décideraient les habitans.

Ce projet, présenté au début de la session, eut eu quelque chance de succès, il n'en peut avoir aujourd'hui. Il ne satisfait ni le Nord ni le Sud, encore moins le Sud que le Nord. Celui-ci exige que la Californie, toute la Californie sans restriction de limites, soit incorporée dans l'Union avec la Constitution qu'elle s'est donnée et qui prohibe l'esclavage. Le Sud, de son côté éprouverait une vive répugnance à accepter un compromis déclarant que l'esclavage est interdit au Nord du 36e degré 30 minutes sans le proclamer au Sud de cette ligne. Interdire l'esclavage au Nord du 36e degré, n'est ce pas admettre que le Congrès a le droit de statuer sur la question? Or, c'est précisément ce que le Sud ne saurait, sans démentir son passé, abandonner la position qu'il a prise depuis longtemps, même si on lui proposait de décréter l'établissement de l'esclavage au Sud de la ligne du compromis.

Quel avantage offrirait donc la proposition de M. Soulé? Aucun, et nous y voyons même un danger, car le Sud, et le territoire situé en deçà de la ligne du Missouri entrerait très prochainement dans l'Union avec une charte interdisant l'esclavage. Donc, au lieu d'un Etat libre, nous en aurions deux, et notre part d'influence au Congrès serait encore amoindrie. Pourquoi se le dissimuler? La Californie ne peut pas être un Etat à esclaves, par la raison toute simple que les esclaves y sont parfaitement inutiles. Fractionnez la province en plusieurs territoires et vous ne réussirez qu'à en faire autant d'Etats libres. Dans l'état actuel des choses, l'ancien compromis du Missouri n'est donc plus acceptable. Nous nous sommes trop avancés pour exécuter un si grand bond en arrière.

Le bill du comité des treize admet la Californie avec sa présente constitution, mais au moins il ne fait au Nord aucune concession de principe. La Californie est reçue dans l'Union sans esclavage, parce que le peuple du nouvel Etat l'a ainsi voulu. On n'y trouve pas la reconnaissance de la dangereuse doctrine d'intervention, consignée dans les termes mêmes du compromis du Missouri.

En un mot, nous croyons que la proposition de M. Soulé a été ou sera repoussée par les hommes du Nord et par les hommes du Sud, 1o parce que le Nord veut l'intervention du Congrès en matière d'esclavage, mais il la veut entière et complète, ce qui n'aurait pas lieu dans le cas de la réadoption du compromis du Missouri, car si l'esclavage est interdit au nord du 36e degré 30 minutes de latitude, la même restriction n'est pas proclamée pour le territoire situé au sud de la ligne; 2o parce que le Sud est opposé à toute espèce d'intervention de la part du Congrès, et que l'interdiction légale de l'esclavage dans une certaine zone est une reconnaissance implicite du droit des chambres à le prohiber ailleurs.

Le projet de loi du comité des treize est la proposition la plus acceptable qui ait encore été faite. Nous espérons qu'il sera adopté.

Europe.

NOUVEAUX DÉTAILS.

Nous continuons à puiser dans les journaux du Nord des bribes de nouvelles européennes qui n'ont pas encore été publiées ici.

ALLEMAGNE.—Le Congrès des Princes à Berlin a terminé sa session le 16 mai. La mesure la plus importante qui ait été décrétée est l'établissement d'un gouvernement provisoire sous le titre de Nouvelle Union. Le droit de nomination appartiendra au roi de Prusse, et ce monarque, après la formation du Collège des Princes, aura plein pouvoir de négocier au nom de l'Union dont il réglera d'ailleurs les rapports avec les peuples étrangers.

Le roi de Prusse a fait une réponse définitive à la circulaire autrichienne qui l'invitait à assister à la Conférence de Frankfort. Il ne reconnaît pas à l'Autriche le droit de rétablir sa présidence, et déclare qu'il ne se rendra pas à Frankfort. Les actes de la Conférence n'engageront donc que ceux qui y auront pris part.

Cette réponse a été approuvée par le Congrès de Berlin.

La situation financière de l'Autriche est assez triste; le déficit dans les recettes pour l'année fiscale qui s'est terminée le 31 octobre de l'année dernière a été de 94,850,000 florins.

INDES.—Des nouvelles de l'Inde reçues à Londres annoncent que la tribu des Afridees s'est soulevée par suite de l'exagération de l'impôt prélevé sur elle par la Compagnie. Le docteur Healy, se rendant à Kohat pour rejoindre le régiment auquel il est attaché, lorsqu'il a été attaqué, le 20 mars, par quelques Afridees qui lui ont tué deux de ses domestiques et l'ont blessé lui-même si grièvement qu'il est mort en arrivant à Kohat.

CHINE.—Nous avons déjà annoncé la mort de l'Empereur. Son successeur est monté sur le trône. Les consuls étrangers résidant à Shanghaï ont été informés officiellement de la mort de l'Empereur. Sa Majesté, a dit le mandarin chargé de faire part de l'événement aux consuls, Sa Majesté est partie pour le grand voyage. Un dragon l'a emporté au ciel où est réservée sa place.

La corvette anglaise *Reynard* a capturé et détruit trente jonques chinoises montées par des pirates.

ARRIVÉE DU CANADA.

NOUVELLES D'EUROPE DE SEPT JOURS PLUS RECENTES.

Des dépêches télégraphiques du 12 annoncent l'arrivée du *Canada*. Les nouvelles apportées par ce steamer vont jusqu'au premier courant.

En Angleterre, il régnait une assez grande activité sur le marché aux cotons. Les ventes de la semaine se sont élevées à 63,000 balles, dont 22,000 prises par les spéculateurs. Il s'est déclaré une hausse de 1/8 d. sur toutes les qualités de coton, excepté le Mobile. Le maïs a éprouvé une baisse additionnelle de 6 d. Les farines et le blé se sont maintenus aux dernières cotes.

ANGLETERRE.—L'ambassadeur Russe a été rappelé de Londres.

FRANCE.—L'assemblée législative de France a voté à une forte majorité la loi électorale présentée par le ministère, après avoir écarté tous les amendemens proposés. La tranquillité n'a pas été troublée, et les fonds étaient en hausse.

ESPAGNE ET ETATS-UNIS.—On écrit de Washington que le ministre d'Espagne se propose de réclamer des indemnités du gouvernement des Etats-Unis pour l'invasion de l'île de Cuba par des citoyens de ce pays et par la protection qu'ils ont trouvée dans les ports de l'Union. Ces indemnités s'élèveront à un chiffre considérable. *L'Isabel*, arrivé à Charleston, a dû apporter des dépêches pour le ministre d'Espagne. Celui-ci soumettra au gouvernement américain toutes les preuves nécessaires. On assure que les ministres de France et d'Angleterre se joindront à leur collègue d'Espagne pour protester contre la lenteur qu'a mise l'administration à prévenir les armemens organisés par le général Lopez.

ECOLES PUBLIQUES.—On verra en se référant à nos colonnes d'annonces que le comité d'examen se réunira jeudi prochain pour recevoir les demandes de places aux écoles publiques. Les postulans feront bien de se présenter à l'heure indiquée afin de subir l'examen nécessaire et d'être inscrits sur le rôle d'admission.

LE GÉNÉRAL LOPEZ
DEVANT LE COMMISSAIRE BALDWIN.

La séance s'ouvre à 10 heures.

M. Henderson observe que l'accusé est malheureux avec ses avocats. M. Prentiss est tombé malade après la première audience. M. Larue a dû se retirer pour aller siéger comme juge de la 1re Cour de District. M. Field s'adjoindra donc à la défense et peut-être aussi M. Randall Hunt.

M. Hunton dit que l'un des témoins les plus importans de l'accusation, le major Gally, étant malade, il sera nécessaire de se transporter chez lui pour prendre sa déposition.

M. Henderson objecte à cette manière de procéder. Une semblable déposition serait illégale. Il ferait beau en outre voir le tribunal, suivie de la foule, se transporter chez le major Gally pour prendre un témoignage.

M. Benjamin insiste sur le droit de la Cour. La défense veut arriver en toute hâte à un dénoûment. Eh bien! dit M. Benjamin, s'il faut des mois entiers pour arriver à la connaissance de la vérité nous passerons ce temps à recueillir des témoignages. Les lois du pays ont été violées; c'est un fait acquis à l'histoire. Tout le monde le sait; personne n'en doute, et sera-t-il dit maintenant qu'un tribunal n'a pu établir légalement des faits qui se sont accomplis au grand jour? Voulons nous devenir la risée des peuples? J'espère que non.

M. Field répond à M. Benjamin.

M. McAlpin assermenté, déclare avoir été présenté dimanche dernier, au général Lopez, pour la première fois; il n'a pu rien comprendre de ce qu'il disait dans la conversation, attendu qu'il n'entend pas l'espagnol. Plusieurs autres questions sont faites au témoin, mais elles n'ont d'aucun intérêt pour le lecteur.

M. Sigur est de nouveau appelé; il se refuse à répondre aux questions. On lui demande s'il s'est trouvé il y a quelques jours à table avec le général Lopez et le colonel McAlpin.

M. Sigur—Je me trouvais avec le général Lopez, le col. McAlpin et quatre à cinq autres.

—Voulez vous dire si le général Lopez a parlé d'une invasion ou d'une expédition contre l'île de Cuba, et s'il en était le chef?

—Il y a eu quelques conversations, mais il me serait difficile de me rappeler les détails.

—Le général Lopez n'a-t-il pas parlé d'une affaire où il se trouvait et qui aurait eu lieu à Cardenas?

La conversation roulait sur l'île de Cuba, sur les dispositions de la population, et sur les moyens de créer une révolution dans cette île.

—Le général Lopez n'a-t-il pas dit dans le cours de la conversation qu'il avait été récemment à l'île de Cuba?

Je pense qu'oui; cependant je ne me rappelle d'aucun fait particulier relatif à la conversation.

—Le général Lopez a-t-il mentionné le nom du steamer sur lequel il était parti?

—Je ne m'en rappelle pas.

—A-t-il dit avoir été à Key West.

—Je ne m'en rappelle pas.

Plusieurs autres questions sont faites au témoin, nous les omettons comme étant peu importantes.

La Cour s'ajourne à aujourd'hui.

CONGRES.

SENAT, 5 juin.—M. Yulee propose de s'occuper du message du Président relatif à l'expédition récente contre Cuba, afin de le référer à un comité. Si sa motion donne lieu à un débat, il la retirera.

M. Webster demande au Sénateur de la Floride s'il croit que la résolution peut passer sans débat.

M. Yulee répond qu'il veut seulement savoir quand le débat aura lieu. Cependant comme quelques Sénateurs semblent désireux d'ouvrir la discussion immédiatement, il n'insistera pas sur sa motion.

La motion de M. Yulee est déposée sur le bureau.

M. Bradbury demande la prise en considération de sa résolution relative aux destitutions opérées par le Président.

M. Clay espère que la résolution ne sera pas prise en considération. Il combat la motion de M. Bradbury, et après un court débat, la résolution de ce dernier est déposée sur le bureau.

M. Whitcomb prend la parole. Il déclare qu'il n'est pas l'auteur de l'amendement proposé par M. Bright et accepté par M. Jefferson Davis avec certaines modifications. Au contraire, il est opposé à cet amendement, parce qu'il a pour but de protéger expressément la propriété des esclaves; il y est aussi opposé qu'au proviso Wilmot.

La proposition de M. Clark portant que rien dans l'amendement de M. Davis ne sera interprété de manière à autoriser l'introduction de l'esclavage dans les territoires, est rejetée par 31 voix contre 24.

M. Seward propose d'amender la 38e section en y insérant les dispositions du Proviso-Wilmot. Sa motion est repoussée par 33 voix contre 23.

M. Berrien propose d'amender la 10e section de manière à supprimer la clause qui défend aux législatures territoriales de passer des lois relatives à l'esclavage des Africains et d'y substituer une autre clause semblable avec une modification dans les termes; l'amendement est adopté par 30 voix contre 24.

M. Douglas propose de supprimer toutes les restrictions relatives à l'esclavage. Cette proposition est repoussée par 33 voix contre 24.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS. — La Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur la question de Californie.

M. Jones dit qu'il n'a pas l'intention de faire un ordre. Il croit seulement devoir formuler d'avance une proposition qu'il soumettra à la Chambre, lorsque le règlement le permettra. Il demandera l'abandon du projet consistant à admettre la Californie et à établir des gouvernemens territoriaux pour le Nouveau-Mexique, Utah, &c., et la substitution du compromis du Missouri en tirant la ligne fixée par ledit compromis jusqu'aux rivages de l'Océan Pacifique.

M. Dunham dit que si la question n'est pas encore réglée, c'est que le Nord et le Sud se méprennent mutuellement sur leurs vœux.

M. Johnson, du Tennessee, annonce qu'il proposera d'admettre la Californie avec des frontières convenables, d'établir un gouvernement territorial à Utah et au Nouveau Mexique, etc., etc.

La Chambre s'ajourne.

TRANSLATION DES RESTES DE M. ELMORE.—Les restes de M. Elmore, sénateur de la Caroline du Sud, ont été transportés le 5 courant sur le steamer de Charleston.

CONCERT DE L'ASSOCIATION CHARITABLE DES POMPIERS.

Une artiste inconnue.

Ce soir la salle St-Louis ouvre ses portes à la foule dans un but de bienfaisance; aussi doit-on s'attendre à voir la salle envahie de bonne heure par les dames. Au milieu de tous les désastres, on les retrouve toujours bonnes, toujours prêtes à secourir les infortunés, toujours femmes enfin. Nos dames Louisianaises comprennent à merveille leur mission ici bas, *plaire et consoler*. Il suffira donc de rappeler à leur souvenir le concert donné pour secourir M. J. Kent, blessé dans les nobles dangers que bravent sans cesse nos infatigables pompiers.

Cette solennité sera belle, tout le promet, belle par les auditeurs, par les musiciens, par les chanteurs, belle surtout pour le bénéficiaire. Et comme pour concourir à cet empressement général, voici que ce soir doit apparaître une véritable artiste dont la modestie, égale au talent, n'a cédé qu'à de longues instances et pour cette seule occasion. Ce soir, Mlle J. Duclos, connue seulement de quelques personnes, se révèlera devant un nombreux auditoire, comme chanteuse et comme pianiste surtout. Elle apporte à une œuvre de bienfaisance le concours de son mérite réel. C'est débuter heureusement, et lorsque le public l'aura écoutée et jugée, nous avons la certitude que bien des familles voudront avoir Mlle Duclos pour professeur. Cette jeune dame soutient avec succès le nom glorieux d'élève de Prudent et rappelle souvent le jeu exquis de son maître.

JACQUES DE R....

CREVASSE A LA POINTE COUPEE.

Nous avons annoncé il y a quelques jours qu'une partie de la Grande Levée, dans la paroisse de la Pointe-Coupée, avait été emportée par le fleuve. La brèche, peu considérable d'abord, n'a pas tardé à prendre des proportions effrayantes; elle décrit maintenant, une étendue de cent cinquante yardes, soit quatre cent cinquante pieds. Comme le niveau du fleuve domine de quatorze pieds celui des champs que protégeait la levée, il est parfaitement inutile de songer à opposer une digue au torrent qui forme une suite de chutes et de cascades et balaie devant lui, maisons, arbres, barrières. Les ravages du fléau s'étendent jusqu'à la baie Berwick Les Attakapas seront entièrement inondés. La perte sera immense!

DIFFICULTÉS AVEC LE PORTUGAL.—On sait déjà que le Portugal refuse de faire droit aux réclamations des Etats-Unis. Notre chargé d'affaires à Lisbonne voyant l'inutilité de ses efforts a pris la résolution de retourner à Washington. Il s'est embarqué il y a quelques semaines et arrivera prochainement aux Etats-Unis. L'affaire paraît grave. Le président en fera sans doute l'objet d'un message spécial au Congrès.

WASHINGTON.—Le Président a transmis au Sénat, le 2 de ce mois, un message relatif à l'expédition de Cuba, en réponse aux informations qui lui étaient demandées. Cette pièce officielle ne renferme rien que le public ne sache déjà. Il paraît que le ministre d'Espagne était instruit de tout ce qui se passait et qu'il faisait part à M. Clayton des avis qui lui étaient régulièrement transmis par des agens secrets.

CONVENTION DE NASHVILLE.

On écrit de Nashville, à la date du 6 courant, que les membres de la Convention se classent comme suit: Virginie, 6 membres; Caroline du Sud, 17; Georgie, 12; Mississipi 11; Texas, 1; Alabama, 21; Arkansas, 2; Floride, 6. Les délégués du Tennessee sont très nombreux. Toutes les propositions faites jusqu'à ce moment par les délégations des divers Etats ont été référées à un comité spécial. Elles sont pour la plupart modérées et conciliantes. On croit généralement que la Convention se prononcera en faveur du compromis du Missouri et qu'elle s'ajournera ensuite au mois d'octobre prochain. Nashville est encombré d'étrangers.

VIRGINIE.—Les habitans de la Virginie ont été, on le sait, consultés sur la question de savoir si une Convention serait convoquée pour réviser la Constitution de l'Etat. Les suffrages se sont répartis de la manière suivante: pour la Convention, 46,348; contre la Convention, 20,466; majorité en faveur de la Convention, 25,882 voix.

CONSEIL GÉNÉRAL.—Ce corps s'est assemblé hier soir. 9 membres étaient présens, sous la présidence de M. Bienvenu. Après avoir pris connaissance d'une lettre de M. Lavergne, sur certaines réclamations du jury de police de la rive gauche, et d'une lettre du shérif Lewis, sur les réparations de la prison, le Conseil entend un rapport de M. Caldwell, informant qu'une injonction a été prise par l'avocat pour arrêter la vente de 5,000 actions de la Banque du Commerce, saisies par Ralston et autres.

M. Jarvis présente un rapport à l'égard de cette partie du message du maire touchant le prix que fait payer la Banque du Commerce pour fournir de l'eau, et demande à être déchargé.—Accordé.

M. Allan présente des résolutions pour les dispositions à prendre pour célébrer l'anniversaire du 4 juillet. Le Conseil nomme un comité.

M. Chevalier est nommé assesseur du 6me district, en remplacement de L. Quinpert, décédé.

Après quelques autres travaux, le Conseil s'ajourne.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—La seule affaire de quelque importance appelée hier devant cette Cour a été celle de James Dougherty, accusé de vol. Le prévenu a été acquitté par le jury, séance tenante, faute de preuves.

VOIES DE FAIT.—A. Jogherman s'est présenté hier au recorder Genois pour saisir ce magistrat d'une plainte contre un individu qui l'a assailli sans qu'il l'ait provoqué. Il a dit qu'il mettrait la police sur les traces de l'agresseur dont le nom lui est inconnu.

BLESSURES.—Wm C. McAffer a fait hier devant le recorder Genois un affidavit dans lequel il déclare qu'il a été frappé d'un coup de couteau, le 8 du mois dernier, à bord du bateau à vapeur *Anna* où il est employé en qualité de chauffeur et qui se trouvait alors dans la paroisse des Avoyelles, par l'esclave Ben, appartenant au capitaine du steamer. Un ordre d'arrestation a été décerné contre l'esclave.

UN HOMME DANGEREUX.—Hier, un individu nommé Diego Leopold se rend chez M. A J. Bayer, rue St-Louis, et se met à briser les meubles. M. Bayer se présente pour mettre le holà, et voilà notre Leopold qui s'arme d'un couteau et s'élance sur le maître de la maison. Celui-ci court vite à la police et requiert main forte. Leopold a été arrêté et conduit au bureau du recorder. Ce magistrat l'a envoyé devant la 1re Cour de District.

UNE MAUVAISE HABITUDE.—La femme Christina Alkman a la mauvaise habitude de lancer des pierres—exercice masculin—dans les fenêtres de ses voisins. Ceux-ci, malgré toute la galanterie qui ne peut manquer de les distinguer, ont cru devoir se plaindre au recorder de ce manque de procédé de leur aimable voisine. Mademoiselle Christina a été courtoisement sommée par l'excellent magistrat de s'abstenir désormais de ce dangereux amusement. La jeune muse a promis de ne plus s'y livrer.

Wm Spriggins, David Kerney et M. Mc Govern, accusés d'avoir arrêté le nommé Leveau, le 9 de ce mois, sans motif aucun, et de l'avoir conduit en prison, ont été envoyés hier devant la 1re cour de district.

TRAVAUX PUBLICS.—Le Maire a adjugé hier aux enchères publiques les réparations à faire aux différens dépôts de pompes de la 2e municipalité. Les dépôts No 1, 2, 6 et 13 ont été adjugés à John Williamson, pour la somme de $2,300. Le No 5, le dépôt de la compagnie de tuyaux dit Protection, celui de la compagnie de tuyaux de la Louisiane et celui de la compagnie des échelles ont été adjugés à Benjamin Howard pour la somme de $1,900. La construction d'un dépôt en briques pour la pompe No 14 de Philadelphia a été adjugée à Benjamin Howard pour la somme de $2,900.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*.

Messieurs,—Veuillez recevoir nos sincères remercimens et l'expression de ma profonde reconnaissance pour la part que vous avez prise au malheur qui m'a frappé. J'accuse réception d'une somme de $132, montant d'une souscription ouverte dans vos bureaux.

Ayant perdu les deux bras, je fais signer ces lignes devant moi. F. A. WOOD.

☞ On nous prie d'appeler l'attention des capitalistes sur la vente de propriétés saisies dans l'affaire de Michel Albert Fabre contre George Connery, qui doit avoir lieu aujourd'hui.

ECOLES PUBLIQUES.
Municipalité No. Un.

LE COMITÉ D'EXAMEN se réunira mercredi, le 19 et jeudi le 20 courant, à 5 heures P. M., à la salle du Conseil de la Première Municipalité, pour recevoir les demandes de places aux écoles publiques. Les candidats sont priés de se présenter à l'heure indiquée. ALBERT FABRE,
14 juin—6 Président.

Avis aux Menuisiers entrepreneurs.

LE soussigné offre à vendre à des prix modérés du bois d'acajou en billes et en planches, de toutes dimensions. S'adresser rue Bienville, No 230.
14 juin—4 H. DEGRO.

Colonnade Française.

EN débarquement du navire Seargo, du Havre—
10 balles cotonnade bleue unie.
6 balles do petits dessins pour enfans.
1 caisse Nankin nouveau.
1 caisse mousseline blanche à pois, à vendre par
18 av A. DE GOES & RIFFLARD.

FEUILLETON.

Mémoires d'Outre-Tombe.

CINTHIE.—TORA.—WALLENSTEIN.

Le chemin de Carlsbad jusqu'à Ellbogen, le long de l'Egra, est agréable. Le château de cette petite ville est du douzième siècle et placé en sentinelle sur un rocher, à l'entrée d'une gorge de vallée. Le pied du rocher, couvert d'arbres, s'enveloppe d'un pli de l'Egra: de là le nom de la ville et du château, *Ellbogen*, (le coude.) Le donjon rougissait du dernier rayon du soleil, lorsque je l'aperçus du grand chemin. Au-dessus des montagnes et des bois penchait la colonne torse de la fumée d'une fonderie.

Je partis à neuf heures et demie du relais de Zwoda. Je suivais la route où passa Vauvenargues dans la retraite de Prague; ce jeune homme à qui Voltaire, dans l'éloge funèbre des officiers morts en 1741, adresse ces paroles: "Tu n'es plus, ô douce espérance du reste de mes jours; je t'ai toujours vu le plus infortuné des hommes et le plus tranquille."

Du fond de ma calèche, je regardais se lever les étoiles.

N'ayez pas peur, Cynthie; ce n'est que la susurration des roseaux inclinés par notre passage dans leur forêt mobile. J'ai un poignard pour les jaloux et du sang pour toi. Que ce tombeau ne vous cause aucune épouvante; c'est celui d'une femme jadis aimée comme vous: Cécilia Metella reposait ici.

Qu'elle est admirable, cette nuit, dans la campagne romaine! La lune se lève derrière la Sabine pour regarder la mer; elle fait sortir des ténèbres diaphanes les sommets cendrés de bleu d'Albano, les lignes plus lointaines et moins gravées du Soracte. Le long canal des vieux aqueducs laisse échapper quelques globules de son onde à travers les mousses, les ancolies, les giroflées, et joint les montagnes aux murailles de la ville. Plantés les uns sur les autres, les portiques aériens, en découpant le ciel, promènent dans les airs le torrent des âges et le cours des ruisseaux. Législatrice du monde, Rome, assise sur la pierre de son sépulcre avec sa robe de siècles, projette le dessin irrégulier de sa grande figure dans la solitude lactée.

Asseyons-nous: ce pin, comme le chevrier des Abruzzes, déploie son ombrelle parmi des ruines. La lune neige sa lumière sur la couronne gothique de la tour du tombeau de Metella et sur les festons de marbre enchaînés aux cornes des bucranes; pompe élégante qui nous invite à jouir de la vie, sitôt écoulée.

Ecoutez! la nymphe Egérie chante au bord de sa fontaine; le rossignol se fait entendre dans la vigne de l'hypogée des Scipions; la brise alanguie de la Syrie nous apporte indolemment la senteur des tubéreuses sauvages. Le palmier de la villa abandonnée se balance à demi noyé dans l'améthyste et l'azur des clartés plébéiennes. Mais toi, pâlie par les reflets de la candeur de Diane, ô Cynthie, tu es mille fois plus gracieuse que ce palmier. Les mânes de Délie, de Lalage, de Lydie, de Lesbie, posées sur des corniches ébrechées, balbutient autour de toi des paroles mystérieuses. Tes regards se croisent avec ceux des étoiles et se mêlent à leurs rayons.

Mais, Cynthie, il n'y a de vrai que le bonheur dont tu peux jouir. Ces constellations si brillantes sur ta tête ne s'harmonisent à tes félicités que par l'illusion d'une perspective trompeuse. Jeune Italienne, le temps fuit! sur ces tapis de fleurs tes compagnes ont déjà passé.

Une vapeur se déroule, monte et enveloppe l'œil de la nuit d'une rétine argentée; le pélican crie et retourne aux grèves; la bécasse s'abat dans les prêles des sources diamantées; la cloche résonne sous la coupole de Saint-Pierre; le plain-chant nocturne, voix du moyen-âge, attriste le monastère isolé de Sainte-Croix; le moine psalmodie à genoux les laudes, sur les colonnes calcinées de Saint-Paul; des vestales se prosternent sur la dalle glacée qui ferme leurs cryptes; le *pifferaro* souffle sa complainte de minuit devant la madone solitaire, à la porte condamnée d'une catacombe. Heure de la mélancolie, la religion s'éveille et l'amour s'endort!

Cynthie, ta voix s'affaiblit: il expire sur tes lèvres, le refrain que t'apprit le pêcheur napolitain dans sa barque véloce, ou le rameur vénitien dans sa gondole légère. Va aux délaissances de ton repos; je protégerai ton sommeil. La nuit dont les paupières couvrent tes yeux dispute de suavité avec celle qui t'enveloppe et parfumée verse sur ton front. Quand le hennissement de nos chevaux se fera entendre dans la campagne, quand l'étoile du matin annoncera l'aube, le berger de Frascati descendra avec ses chèvres, et moi je cesserai de te bercer de ma chanson à demi-voix soupirée:

"Un faisceau de jasmins et de narcisses, une Hébé d'albâtre, récemment sortie de la cave d'une fouille, ou tombée du fronton d'un temple, gît sur ce lit d'anémones: non, Muse, vous vous trompez. Le jasmin, l'Hébé d'albâtre, est une magicienne de Rome, née il y a seize mois de mai et la moitié d'un printemps, au son de la lyre, au lever de l'aurore, dans un champ de roses de Pestum.

"Vent des orangers de Palerme qui soufflez sur l'île de Circé; brise qui passez au tombeau du Tasse, qui caressez les nymphes et les amours de la Farnésine; vous qui vous jouez au Vatican parmi les vierges de Raphaël, les statues des Muses, vous qui mouillez vos ailes aux cascatelles de Tivoli; génies des arts, qui vivez de chefs-d'œuvre et voltigez avec les souvenirs, venez: vous seuls je permets d'éventer le sommeil de Cynthie.

"Et vous, filles majestueuses de Pythagore, parques à la robe de lin, sœurs inévitables assises à l'essieu des sphères, tournez le fil de la destinée de Cynthie sur des fuseaux d'or; faites-le descendre de vos doigts et remonter à votre main avec une ineffable harmonie; immortelles filandières, ouvrez la porte d'ivoire à ces songes qui reposent sur un sein de femme sans l'oppresser. Je te chanterai, ô amphore des sœurs romaines, jeune Charité nourrie d'ambroisie au giron de Vénus, sourire envoyé de l'Orient pour glisser sur ma vie; violette oubliée au jardin d'Horace..."

"*Mein Herr! dix kreutzer bour la barrière.*"

Peste soit de toi avec *tes cruches*! j'avais changé de ciel! j'étais en train! la muse ne reviendra pas! ce maudit Egra, où nous arrivons, est la cause de mon malheur.

Les nuits sont funestes à Egra, Schiller nous montre Wallenstein trahi par ses complices, s'avançant vers la fenêtre d'une salle de la forteresse d'Egra. "Le ciel est orageux et troublé, dit-il, le vent agite l'étendard placé sur la tour; les nuages passent rapidement sur le croissant de la lune qui jette à travers la nuit une lumière vacillante et incertaine."

Wallenstein, au moment d'être assassiné, s'attendrit sur la mort de Max Piccolomini, aimé de Thécla: "La fleur de ma vie a disparu; il était près de moi comme l'image de ma jeunesse. Il changeait pour moi la réalité en un beau songe."

Wallenstein se retire au lieu de son repos: "La nuit est avancée; on n'entend plus de mouvement dans le château: allons! que l'on m'éclaire, ayez soin qu'on ne me réveille pas trop tard; je pense que je vais dormir longtemps, car les épreuves de ce jour ont été rudes."

Le poignard des meurtriers arrache Wallenstein aux rêves de l'ambition, comme la voix du préposé à la barrière a mis fin à mon rêve d'amour. Et Schiller, et Benjamin Constant (qui fit preuve d'un talent nouveau en imitant le tragique allemand), sont allés rejoindre Wallenstein, tandis que je rappelle aux portes d'Egra leur triple renommée.

WEISSENSTADT.—LA VOYAGEUSE.—BERNECK ET SOUVENIRS.—BAIREUTH.—VOLTAIRE.—HOLLFELD.—EGLISE.—LA PETITE FILLE A LA HOTTE.—L'HOTELIER ET SA SERVANTE.

Je traverse Egra, et samedi, 2 juin, à la pointe du jour, j'entre en Bavière: une grande fille rousse, nu pieds, tête nue, vient m'ouvrir la barrière, comme l'Autriche en personne. Le froid continue; l'herbe des fossés est couverte d'une gelée blanche; des renards mouillés sortent des avoinières; des nues grises échancrées, à grande envergure, sont groisées dans le ciel comme des ailes d'aigle.

J'arrive à Weissenstadt à neuf heures du matin, au même moment une espèce de voiturin emportait une jeune femme coiffée en cheveux; elle avait bien l'air d'être ce que probablement elle était: joie, courte fortune d'amour, puis l'hôpital et la fosse commune. Plaisir errant, que le ciel ne soit pas trop sévère à tes tréteaux! il y a dans ce monde tant d'acteurs plus mauvais que toi.

Avant de pénétrer dans le village, j'ai traversé des *wastes*: ce mot s'est trouvé au bout de mon crayon; il appartient à notre ancienne langue franke: il peint mieux l'aspect d'un pays désolé que le mot *lande* qui signifie *terre*.

Je sais encore la chanson qu'on chantait le soir en traversant les landes:

C'est le chevalier des Landes:
Malheureux chevalier!
Quand il fut dans la lande,
A ouï les sings sonner.

Après Weissenstadt vient Berneck. En sortant de Berneck, le chemin est bordé de peupliers, dont l'avenue tournoyante m'inspirait je ne sais quel sentiment mêlé de plaisir et de tristesse. En fouillant dans ma mémoire j'ai trouvé qu'ils ressemblaient aux peupliers dont le grand chemin était aligné autrefois du côté de Paris, à l'entrée de Villeneuve-sur Yonne. Madame de Beaumont n'est plus M. Joubert n'est plus; les peupliers sont abattus, et, après la quatrième chute de la monarchie, je passe au pied des peupliers de Berneck; "Donnez-moi, dit Saint-Augustin, un homme qui aime, et il comprend[illegible] je dis."

La jeunesse se rit de ces mécomptes; elle est charmante, heureuse; en vain vous lui annoncez le moment où elle en sera à de pareilles amertumes; elle vous cloque de son aile légère et s'envole aux plaisirs: elle a raison, si elle meurt avec eux.

Voici Baireuth, réminiscence d'une autre sorte. Cette ville est située au milieu d'une plaine creuse mélangée de céréales et d'herbages: les rues en sont larges, les maisons basses, la population faible. Du temps de Voltaire et de Frédéric II, la margrave de Baireuth était célèbre; sa mort inspira au chantre de Ferney la seule ode où il ait montré quelque talent lyrique:

Tu ne chanteras plus, solitaire Sylvandre,
Dans ce palais des arts où les sons de ta voix
Contre les préjugés osaient se faire entendre,
Et de l'humanité faisaient parler les droits.

Le poète se loue ici justement, si ce n'est qu'il n'y avait rien de moins solitaire au monde que Voltaire-Sylvandre. Le poète ajoute, en s'adressant à la margrave:

Des tranquilles hauteurs de la philosophie,
Ta pitié contemplait, avec des yeux sereins,
Les fantômes variés du songe de la vie,
Tant de rêves détruits, tant de projets si vains.

Du haut d'un palais il est aisé de contempler avec des yeux sereins les pauvres diables qui passent dans la rue, mais ces vers n'en sont pas moins d'une raison puissante.... Qui les sentirait mieux que moi? J'ai vu défiler tant de fantômes à travers le songe de la vie! Dans ce moment même, ne viens-je pas de contempler les trois larves royales du château de Prague et la fille de Marie-Antoinette à Carlsbad? En 1733, il y a juste un siècle, de quoi s'occupait-on ici? Avait-on la moindre idée de ce qui est aujourd'hui? Lorsque Frédéric se mariait en 1733, sous la rude tutelle de son père, avait-il vu dans Mathieu Laensberg M. de Tournon intendant de Baireuth, et quittant cette intendance pour la *préfecture* de Rome? En 1833, le voyageur, passant en Franconie, demandera à mon ombre si j'aurais pu deviner les faits dont il sera le témoin.

Tandis que je déjeunais, j'ai lu des leçons; qu'une dame allemande, jeune et jolie nécessairement, écrivait sous la dictée d'un maître: "Celui *qu'il* est content, est riche. Vous et *je* nous avons peu d'argent; mais nous sommes *content*. Nous sommes *ainsi* à mon avis plus riches que tel qui a un tonne d'or, et il est."

C'est vrai, mademoiselle, *vous* et *je* avons peu d'argent; vous êtes contente, à ce qu'il paraît, et vous vous moquez d'une tonne d'or; mais si par hasard je n'étais pas content, moi, vous conviendrez qu'une tonne d'or pourrait m'être assez agréable.

Au sortir de Baireuth, on monte. De minces pins élagués me représentaient les colonnes de la mosquée du Caire ou de la cathédrale de Cordoue, mais rapetissées et noircies, comme un paysage reproduit dans la chambre obscure. Le chemin continue de coteaux en coteaux et de vallées en vallées; les coteaux larges avec un toupet de bois au front, les vallées étroites et vertes, mais peu arrosées. Dans le point le plus bas de ces vallées, on aperçoit un hameau indiqué par le campanile d'une petite église. Toute la civilisation chrétienne s'est formée de la sorte: le missionnaire devenu curé s'est arrêté; les Barbares se sont cantonnés autour de lui, comme les troupeaux se rassemblent autour du berger. Jadis, ces réduits écartés m'auraient fait rêver de plus d'une espèce de songe; aujourd'hui je ne rêve rien, et ne suis bien nulle part.

Baptiste, souffrant d'un excès de fatigue, m'a contraint de m'arrêter à Hohlfeld. Tandis qu'on apprêtait le souper, je suis monté au rocher qui domine une partie du village. Sur ce rocher s'allonge un beffroi carré; des martinets criaient en rasant le toit et les faces du donjon. Depuis mon enfance à Combourg, cette scène composée de quelques oiseaux et d'une vieille tour ne s'était pas reproduite; j'en eus le cœur tout serré. Je descendis à l'église sur un terrain pendant à l'ouest; elle était ceinte de son cimetière délaissé des nouveaux défunts. Les anciens morts y ont seulement tracé leurs sillons; preuve qu'ils ont labouré leur champ. Le soleil couchant, pâle et noyé à l'horizon d'une sapinière, éclairait le solitaire asile où nul autre homme que moi n'était debout. Quand serai je couché à mon tour? Etres de néant et de ténèbres, notre impuissance et notre puissance sont fortement caractérisées: nous ne pouvons nous procurer à volonté ni la lumière ni la vie; mais la nature, en nous donnant des paupières et une main, a mis à notre disposition la nuit et la mort.

Entré dans l'église, dont la porte entrebâillait, je me suis agenouillé avec l'intention de dire un *Pater* et un *Ave* pour le repos de l'âme de ma mère, servitudes d'immortalité imposées aux âmes chrétiennes dans leur mutuelle tendresse. Voilà que j'ai cru entendre le guichet d'un confessionnal s'ouvrir; je me suis figuré que la mort, au lieu d'un prêtre, allait apparaître à la grille de la pénitence. Au moment même le sonneur de cloches est venu fermer la porte de l'église, je n'ai eu que le temps de sortir.

En retournant à l'auberge, j'ai rencontré une petite honteuse: elle avait les jambes et les pieds nus; sa jupe était courte, son corset déchiré; elle marchait courbée et les bras croisés. Nous montions ensemble un chemin escarpé; elle tournait un peu de mon côté son visage hâlé, sa jolie tête échevelée se collait contre sa hotte. Ses yeux étaient noirs, sa bouche s'entr'ouvrait pour respirer: on voyait que, sous ses épaules chargées, son jeune sein n'avait encore senti que le poids de la dépouille des vergers. Elle donnait envie de lui dire des roses. *Koda wiei rekos*, (Anthologie.)

Je me mis à tirer l'horoscope de l'adolescente vendangeuse: vieillira-t-elle au pressoir, mère de famille obscure et heureuse? Sera-t-elle emmenée dans les camps par un caporal? Deviendra-t-elle la proie de quelque Don Juan? La villageoise enlevée aime son ravisseur autant d'étonnement que d'amour; il la transporte dans un palais de marbre sur le détroit de Messine, sous un palmier au bord d'une source, en face de la mer qui dépose ses flots d'azur, et de l'Etna qui jette des flammes.

J'en étais là de mon histoire, lorsque ma compagne, tournant à gauche sur une grande place, s'est dirigée vers quelques habitations isolées. Au moment de disparaître, elle s'est arrêtée; elle a jeté un dernier regard sur l'étranger; puis, inclinant la tête, pour passer avec sa hotte sous une porte abaissée, elle est entrée dans une chaumière, comme un petit chat sauvage se glisse dans une grange parmi des gerbes. Allons retrouver dans sa prison Son Altesse Royale madame la duchesse de Berry.

Je la suivis, mais je pleurai
De ne pouvoir plus suivre qu'elle.

Mon hôte de Hohlfeld est un singulier homme. lui et sa servante sont aubergistes à leur corps défendant; ils ont horreur des voyageurs. Quand ils découvrent de loin une voiture, ils se vont cacher en maudissant ces vagabonds qui n'ont rien à faire et courent les grands chemins, ces fainéans qui dérangent un honnête cabaretier et l'empêchent de boire le vin qu'il est obligé de leur vendre. La vieille servante voit bien que son maître se ruine; mais elle attend pour lui un coup de la Providence; comme Sancho elle dira: "Monsieur, acceptez ce beau royaume de Micomicon, qui vous tombe du ciel dans la main."

Une fois le premier mouvement d'humeur passé, le couple, flottant entre deux vins, fait bonne mine. La chambrière écorche un peu le français, vous bigle ferme, et a l'air de vous dire: "J'ai vu d'autres godelureaux que vous dans les armées de Napoléon!" Elle sentait la pipe et l'eau-de-vie comme la gloire au bivouac, elle me jetait une œillade agaçante et maligne: qu'il est doux d'être aimé au moment même où l'on n'avait plus d'espérance de l'être! Mais, Javotte, vous venez trop tard à mes *tentations cassées et mortifiées*, comme parlait un ancien Français; mon arrêt est prononcé: "Vieillard harmonieux, repose toi," m'a dit M. Lherminier. Vous le voyez, bienveillante étrangère, il m'est défendu d'entendre votre chanson:

Vivandière du régiment,
Javotte l'on me nomme.
Je vends, je donne et bois gaîment
Mon vin et mon rogomme.
J'ai le pied leste et l'œil mutin,
Tin tin, tin tin, tin tin, tin tin,
R'lin tin tin.

C'est encore pour cela que je me refuse à vos séductions; vous êtes légère; vous me trahiriez. Volez donc, dame Javotte de Bavière, comme votre devancière, madame Isabeau!

CHATEAUBRIAND.
(à continuer.)

COMMERCIAL

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI SOIR, 13 JUIN 1850.

Hier, vers deux heures, après l'arrivée des dépêches du Canada, quelques acheteurs se présentent sur le marché et prirent environ 5,500 balles de coton, en tout 7,000 balles dans la journée. Aujourd'hui la demande a conservé son activité et 4,000 balles ont été faites à des prix très pleins.

Le mauvais temps a considérablement entravé les transactions de sucres et mélasses.

La farine est ferme. Il se vend peu de maïs.

Les provisions n'ont pas varié. Le mess porc vaut par petites quantités $11 25 et le prime $9 le baril.

La demande de lard salé est bonne et la hausse maintenue.

Le whiskey se vend 23 à 23½ cts le gallon de la qualité rectifiée.

Le change est le même.

Le fret se raffermit; les navires américains refusent le coton à ¾ d.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Portland, Boehner, pr Galveston.
Navire Charles Collier, pr New-York.
Potomac, Gardner, pr San Francisco.
Barque Clarissa, Eldridge, pr New York.
Brick Capt Tom, Bradford, pr New-York.
Goelette Patsalaga, Milligan, pr Pensacole.
Mary Ellen, McConnell, pr Matanzas.
Sarah Matilda, Wilson, pr Tampa Bay.

—ARRIVÉS.—

Navire Joe Badger, Skolfield, de Liverpool.
Statira, Morse, de Bath.
Barque Edmond, Weyman, de Brême.
Goelette J P Bradford, Taylor, de Pensacole.
Dora, Boghich, de Pensacole.
Patsalaga, Milligan, de Pensacole.

—STEAMERS.—

J T Doswell, Kimball, de Grand Ecore.
Osceola, Moore, de Camden.
Gen Taylor, Powell, de Donaldsonville.
Mondiana, Larose, de la Balize.
E D White, Brady, d'Atchafalaya.
Banner of Attakapas, Muggah, St Martinville
Mobile, Sutton, de Mobile.
Jas L Day, Bates, de Mobile.

—MEMORANDA.—

NEW-YORK, 5 juin—Arrivé, navire Thomas Wright, Babbage, de la Nlle-Orléans.
QUEBEC, 30 mai.—Arrivée, barque Champion, Cochran, de la Nlle-Orléans.
BOSTON, 4 juin—Arrivé, navire Jenny Lind, de la Nlle-[illegible]

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.
[DE LIVERPOOL.]
Canada, pour Boston,........le 1er Juin
[D'AMERIQUE.]
Canada, de Boston,........le 26 Juin

EN débarquement des navire Eli Whitney et Oscar, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, sur la Levée ou à leur magasin à l'encoignure des rues Moreau et Mandeville, 3me Municipalité.
140 barriques bon vin rouge pour famille.
BOYER FRERES, Encoignure
11juin Moreau et Mandeville, 3me Municipalité

CIGARES de la Havane—100,000 qualités assorties, à vendre par B. VALLS,
14 juin 37, rue de la Commune.

SALSEPAREILLE—25 balles Tampico, à vendre par B. VALLS,
14 juin 37, rue de la Commune.

CHARBON pulvérisé pour distillateur—6 boucauts, à vendre par B. VALLS,
14 juin 37, rue de la Commune.

GRAINES pour oiseaux—60 sacs en débarquement et à vendre par B. VALLS,
14 juin 37, rue de la Commune.

VIN DE XERES—150 barils à vendre par B. VALLS,
14 juin 37, rue de la Commune.

CACAO—40 sacs de Guayaquil et de Para, à vendre par B. VALLS,
14 juin 37, rue de la Commune.

TABAC A CHIQUER de Lilienthal—12 barils, à vendre par B. VALLS,
14 juin 37, rue de la Commune.

CIGARETTES des marques Espagnols et Sevillans, à vendre par B. VALLS,
14 juin 37, rue de la Commune.

SUCRE de la Havane—40 caisses blanc et florete à vendre par B. VALLS,
14 juin 37, rue de la Commune.

PIERRES A FILTRER—75 à vendre par B. VALLS,
14 juin 37, rue de la Commune.

FIL DE COTON—2 caisses, à vendre par B. VALLS,
14 juin 37, rue de la Commune.

BARRES ET CERCLES EN FER, en déchargement du navire Florida, de Liverpool, et à vendre à bas prix et en lots à la convenance des acheteurs.
180 paquets cercles en fer anglais des diamètres suivants: 3/8, 7/16, 1/2, 5/8.
4849 barres fer anglais comme suit:
305 barres 3/4; 140 do 7/8; 36 do 1; 20 do 1 1/4; 96 do 1 1/2; 230 do 5/8 carré; 309 do 3/4; 184 do 7/8; 45 do 1; 28 do 1 1/4; 212 do 1 1/2x3/8; 92 do 1 1/8x7/16, 77 do 1 1/8x1/2; 140 do 1 1/4x1 1/4; 579 do 1 1/4x3/8; 70 do 9/16x1 1/4; 434 do 1 1/4x1/2; 127 do 1 3/8x1/4; 88 do 1 3/8x3/8; 64 do 1 3/8x7/16; 88 do 1 3/8x1/2; 116 do 1 1/2x1 1/4; 100 do 1 1/2x3/8; 180 do 1 1/2x1/2; 46 do 1 3/4x5/8; 104 do 1 3/4x1/4; 400 do 1 3/4x1/4; 50 do 1 3/4x1/2; 226 do 1 3/4x5/8; 102 do 1 3/4x3/4; 55 do 2x3/8, 85 do 2x1/2; 36 do 2x5/8; 51 do 2 1/2x3/8; 34 do 2 1/2x1/2.
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
13juin 35, rue Natchez.

VINS—40 quarts de pipe vieux vin d'Oporto;
10 quarts do vin de Catalogne;
20 caisses vieux vin de Sherry,
2 quarts de pipe véritable Madère, à vendre par P. CUSACHS,
13 juin Encoignure Condé et St-Philippe

HUILE PALMA CHRISTY—10 barils huile de Palma Christy très blanche, No 1, nouvellement reçue et à vendre par P. CUSACHS,
13 juin Encoignure Condé et St Philippe

BOUCHONS—10 balles de 15 milliers bouchons pointus supérieurs;
4 balles de 10 milliers do fins pour eau gazeuses;
20 do 15 do do réguliers pour vin;
10 do 15 do do pour demi bouteilles, à vendre par P. CUSACHS,
13 juin Encoignure Condé et St Philippe

BOUTEILLES—10 grosses grandes bouteilles à bierre; 50 grosses petites, bouteilles à Madère, à vendre par P. CUSACHS,
13 juin Encoignure Condé et St Philippe

MIEL—15 barils miel d'abeille de la Havane, à vendre par P. CUSACHS,
13 juin Encoignure Condé et St Philippe

PAPIER A ENVELOPPE—1000 rames papier grand format, en débarquement du navire Devonshire, à vendre par BERNARD TURPIN.
13 juin—3 No 20 rue de la Vieille Levée.

CARABINES A HUIT COUPS DE COLT—2 caisses carabines à huit coups, de Colt, reçues et à vendre par BERNARD TURPIN.
13 juin—3 No 20 rue de la Vieille Levée.

PAPIER POUR NOTAIRES—3 caisses papier record pur fil, à vendre par BERNARD TURPIN.
13 juin—3 No 20 rue de la Vieille Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—40 milliers régalias, de diverses marques, reçus et à vendre par BERNARD TURPIN.
13 juin—3 No 20 rue de la Vieille Levée.

ACIDE tartrique, calomel, quinine, etc. En débarquement de la goëlette Alfred Knall, à vendre par E. J. HART & Co,
13 juin 73 rue Tchoupitoulas.

A VENDRE un magasin de CIGARES situé dans la rue Royale entre Orleans et St-Pierre connu sous le nom de MASCARO. S'adresser au magasin même.
12 juin—3

SE VENDE una TABAQUERIA en la calle Real, entre las de Orleans y San Pedro, conocida bajo el nombre de Mascaro. junio 12—3t

ON demande dans le pensionnat de Mme Dearyant, Nouvelle Orleans, une dame ou demoiselle française, capable d'enseigner sa langue et les elemens d'arithmetique. S'adresser à Mme Monroe, rue Dauphine, No 75, entre Bienville et Conti. 12 juin

LA société existant autrefois sous la raison Gamble & Boyle a été dissoute ce jour d'un commun accord. Les deux soussignés sont chargés de la liquidation des affaires et se serviront de la raison sociale en ce seulement.
Nouvelle Orleans, 10 juin 1850.
R. GAMBLE.
H. BOYLE.

LE soussigné continuera, à dater de ce jour, et comme par le passé pour son compte particulier, et sous la raison commerciale H. BOYLE & Co., les affaires de marchandises sèches et de commission.
Nouvelle-Orleans, 10 juin 1850.
12 juin—6 H. BOYLE, 9, rue Bienville.

LES soussignés viennent de recevoir par les navires Geo. W. Bourne, Uriel, Florida et Elizabeth de Liverpool:
40 balles Impériales;
30 do indiennes fantaisie 7/8 et 9/8;
20 do do blanches et bleues;
20 do mousselines Bainbow, nouveau genre;
10 do satins couleurs 3/4, 7/8 et 4/4;
10 do cotonnes fantaisie;
10 caisses coutils Collin fantaisie;
20 do do;
25 balles toiles verte de Russie.
Ainsi qu'un grand assortiment de brétannias, creas, estopillas, mousselines fantaisies à carreaux, bas en soie et coton, soie à coudre, &c., convenable pour le marché Mexicain et qu'ils offrent à vendre aux conditions les plus raisonnables. H. BOYLE & Co.
12 juin—1m 9, rue Bienville.

A VENDRE par le soussigné
10 pipes et 40 huitièmes pipes cognac.
36 meules fromage Gruyère,
60 barriques vin pour famille,
30 barils vin blanc,
00 livres champignons secs,
20 caisses fruits au jus,
20 do liqueurs d'importation directe,
15 do prunes ferchois.
Un grand assortiment de groceries pour famille. JEAN RISSE.
12 juin Encog. Royale et St Pierre.

EN débarquement du navire Albert, venant du Havre, le soussigné offre à vendre 50 caisses fromage croûte rouge de 12 têtes chaque, à vendre par DOMINIQUE LANATA,
12jn Rue Jefferson, No 9 et 10.

CHANGE SUR PARIS directement, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
19juin 17 et 19 rue St-Louis

SUCRE—200 caisses sucre de la Havane blanc, jaune, brun et cucurucho, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
12 juin No 2 rue Front.

A LOUER—Deux jolies résidences bien sérées, convenablement distribuées pour des familles, situées rue Condé, entre Hopital et Quartier. Pour les conditions, s'adresser à DOMINIQUE LANATA,
11jn rue Jefferson, No 9.

GRAND BON MARCHÉ.
Cinq mille yardes de Jaconats
Imprimées, bon teint, à six et quart cents la yarde.
Huit mille yardes
BAREGES DE PARIS, le tout à
Dix huit cents trois quarts la yarde.
Toiles lustrées changeantes,
Depuis dix cents et au-dessus.
TOILES D'IRLANDE, Marchandises du pays et autres marchandises, à vendre par THOMAS BRADY,
11juin—1m 22, rue de Chartres.

EN débarquement du navire Eli Whitney, de Bordeaux,
12 barriques vin rouge Queyries 1847,
11 demi do vin blanc qualité supérieure.
A vendre par AUG. MOLIER,
10 juin No 90, rue St-Louis.

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,
A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des sermens, prendre des témoignages, recueillir des preuves; Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS.
28avril—1an

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS—Actuellement en déchargement des navires Moses Wheeler et Iguanteem et en magasin, un assortiment général de bottes, souliers, brodequins, chapeaux, casquettes, etc.
Une attention toute particulière est donnée aux ordres pour les plantations,—Brodequins Russet et chapeaux de laine, à vendre par FROST & Co,
8 juin 10 rue des Magasins.

Magasin a Louer.
A LOUER le magasin maintenant occupé par M. G. W. Dubar, No 30, rue de la Douane entre Chartres et Levée. Possession en sera donnée en juillet. 8juin

VIRGILIO BIANCHI,
Professeur de Chant et de Piano,
No. 8, rue Baronne.
M. V. BIANCHI, professeur de Piano et de Chant, informe le public qu'il vient de se fixer en ville d'une manière permanente. Sa longue habitude de l'enseignement musical et la supériorité de sa méthode de chant, lui permettent d'offrir aux amateurs et aux élèves qui voudraient prendre de ses leçons, toutes les garanties désirables.
8 juin—au 15 juil

AVIS—Le soussigné ayant été renommé notaire public pour la ville et la paroisse d'Orléans, continuera ses affaires à son ancien bureau No 83, rue Royale, THEO. GUYOL.
8jn—30f

AVIS—BRESSAND & BELLANGER ayant acheté de Courvoisier & Co leur établissement de confiseur, situé à l'encoignure Royale et Orléans, préviennent le public qu'à l'avenir ils conduiront leurs affaires sous la raison de BRESSAND & CO., et qu'encore ils n'épargneront rien pour continuer à cet établissement le patronage de vogue dont il a toujours joui sous leurs prédécesseurs. 10 juin—30f

DEMANDE DE DEUX PROFESSEURS DE FRANCAIS—Une Dame sachant quelque peu parler anglais et capable de conduire les classes de français dans un pensionnat français de demoiselles, trouvera un emploi permanent et bien rétribué dans un pensionnat de la Mobile. Si la même personne connaissait la langue espagnole ce serait une recommandation de plus.
On demande également une jeune dame ne parlant point l'anglais.
Les applications et les recommandations doivent être envoyées au pensionnat de Mlle L. S. Hull, place Lafayette, jusqu'au 17 courant. 8juin—6f

Grande Loge de l'Etat de la Louisiane.
UNE assemblée régulière de la Grande Loge sera tenue dans le local de la Persévérance, encoignure Dumaine et St Claude, samedi, 29 juin, à 7 heures P. M. La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du G.·. M.·.
J. J. E. MASSICOT,
13jn—16f Gd. Sec.

ON demande à acheter.—Une campagne déjà en rapport de légumes, fruits, maïs et autres productions du pays, située à 6 ou 7 milles de la ville, dans une position agréable et ombragée d'arbres, et où se ferait sentir le besoin d'un petit pensionnat pour les demoiselles.
Les terres doivent être également de première qualité.
Il est inutile de rien proposer hors de ces conditions.
S'adresser au bureau de l'Abeille. 13 juin

BUREAU DE L'EXECUTIF.

ATTENDU que Oscar Arroyo, Recorder de la paroisse de Plaquemines, s'est adressé à moi pour le cancellement du cautionnement suivant, savoir:

Un cautionnement souscrit par le dit Oscar Arroyo comme principal, le deux de septembre 1846, comme Recorder de la paroisse de Plaquemines, ensemble avec George Washington Bufoed et Pierre Baybi, comme cautions, chacun d'eux solidairement, l'un pour l'autre, pour la somme de deux mille piastres.

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire sous quatre-vingt-dix jours après la dernière publication de cet avis, au bureau du Secrétaire d'Etat, les raisons pour lesquelles le dit cautionnement ne serait pas cancellé et annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à Bâton-Rouge, le cinq du mois de juin de l'année de notre Seigneur mil huit cent cinquante et de la soixante quatorzième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

JOSEPH WALKER.
Par le Gouverneur. CHARLES GAYARRE',
13ja—30f. Secrétaire d'Etat.

AVIS AUX FAMILLES qui désirent aller passer l'été à la Campagne.

PLUSIEURS appartements à louer à Mandeville. Les dits appartements peuvent loger plusieurs familles.
Le propriétaire des dits appartements est aussi propriétaire des deux goëlettes, la CELESTE et le RANÇON, qui font régulièrement les voyages toutes les semaines. Il se charge du transport de tous mobiliers et marchandises pour la dite destination, au prix le plus modéré. Deux voitures très commodes sont attachées à l'établissement pour les personnes qui désirent se promener.
S'adresser à M. J. MERIC, Vieux Bassin, No. 130, Nlle-Orléans. 13jn—☞

VICTOR HEBERT,
149, RUE DE CHARTRES,
PAPIER PEINT.
12,000 ROULEAUX papier peint ordinaire, plus de 800 dessins nouveaux et très variés, de 15 à 30 cents le rouleau.
Un grand assortiment de papier peint glacé 1/2 fin, fin, doré, &c., &c., depuis 35 cents jusqu'à $2 et au dessus.
Bordures ordinaires, imitation, veloutées, dorées, &c., &c., de toutes largeurs et à tous les prix.
Ciels de lits de toutes couleurs unis et à rosaces, anges, guirlandes, &c., &c.—Devant de cheminées.
10juin—3f

VICTOR HEBERT,
149, RUE DE CHARTRES.
Avis aux voyageurs et aux personnes qui vont passer l'été à la campagne:
2,000 VOLUMES de romans français in-8vo et in-12, tous reliés, à vendre au choix à 50 cents le volume.
5,000 pièces de Théâtre.
Comédies et vaudevilles en 1 et 2 actes à 15 cts.
Id Drames et opéra de 3 à 5 actes à 25 cts.
Illustration pour 1850, pour l'année id.
Journal des demoiselles pour 1850.
Id des jeunes filles.
Conseiller des dames,
La Mode parisienne,
La Revue des Deux Mondes.
Un abonnement au Journal des Débats.
Journal des connaissances médico chirurgicales.
Revue Pittoresque pour 1850.
Bulletin de thérapeutique.
Chimie médicale.
Nota.—Les premiers numéros de ces publications sont prêts à être délivrés en souscrivant. 10juin—3f

DUNTZE & IKEN,
Encoignure des rues Royale et Conti.
ONT reçu dernièrement par différens navires d'Europe et de New-York, un grand assortiment des articles suivants:
Jambons de Westphalie.
Fromage tête de Maure.
Harengs de Hollande.
Anchois en saumure.
Saucissons de Brunswick.
Fromage vert, Sapsago.
Gingembre de Canton.
Curaçao extra superfin.
Anisette et Marasquin do.
Liqueurs assorties.
Ce qu'ils recommandent à vendre avec un grand choix de groceries fines.

NOUS soussignés, mus par un sentiment de reconnaissance et d'humanité, recommandons au public le remède cathartique et le tonique du Doct. John Hill pour les affections goutteuses et rhumatismales, que ces spécifiques combattent et guérissent avec une promptitude réellement étonnante. Les cas les plus chroniques ont cédé à ce remède en peu de temps. Nous engageons les personnes qui souffrent de ces maladies à recourir aux remèdes ci-dessus dont une personne constatera son adresse, rue Poydras, No 129.
Nlle-Orléans, 4 juin 1850.
JULES DAUNOY, J. BAUDRY,
F. J. BAUDUC, MARTIN PERNY,
P. H. DAUNOY, JAMES PUECH.
7 juin—30f

A VENDRE—3000 bouteilles et demi-bouteilles vides de différentes formes. S'adresser No 43 rue Bienville. 7 mai ☞

EN débarquement du navire Eli Whitney, de Bordeaux
25 quarts de pipes eau de vie et 10 barils du Pinet, Castillon & Co.
15 demi pipes eau de vie, Washington Morton, de Bordeaux.
150 barriques vin rouge.
40 do do blanc Haut Sauterne
165 demi do do do
400 caisses vin rouge.
4 balles bouchons
3 caisses cire rouge, jaune, et verte.
1 caisse étiquettes.
THOMAS FINET & Co,
7 juin 123 rue Royale

NAVIRE Oscar, de Bordeaux—10 demi pipes cognac Mre Castillon 1825, à vendre par bouchons, &c. THOMAS FINET & Co,
7 juin 123, rue Royale

P. & E. REILLY & Co.
Encoignure Royale et Canal.
ONT l'honneur de prévenir les dames qu'ils viennent de recevoir par le navire Devonshire, *un assortiment magnifique de marchandises d'été*, savoir:
Nanqou, percales, coton, batiste et jaconats blancs, jaconats blancs à raies et carreaux.
Percales frappées et mille raies pour volantes.
Mousselines suisses blanches depuis 20 c. jusqu'à $1 50; toiles de l'Inde pour robes de voyage.
Mérinos pour amazones et robes de bain.
Bareges unis, couleurs pêche et saumon.
Bas et fil d'Ecosse français et anglais.
Ombrelles moirées, gros bleu, vert, gris et noir.
Mantelets et dentelle nouveau patron.
Pelerines do très riches.
Bareges de tous les genres nouveaux, depuis 25 &c. &c.
Devant clore ce qui reste, ils ont réduit
Leur batiste fil imprimées, à 50 c.
do toiles do do 37 1/2 c.
do jaconats et organdis nouveaux, 25 c.
do ginghams français, 15 c.
Et généralement toutes leurs marchandises de saison qui seront vendues aux plus bas prix de la place. 6juin

Magasin de chaudronnerie.
J. B. DUCRET, rue St-Louis, No 14, entre Chartres et Levée.
INFORME MM. les confiseurs, restaurateurs et les personnes qui tiennent hôtel; qu'ils trouveront constamment chez lui tous les articles nécessaires à leurs professions, tels que bassines, casseroles, moules, &c. On trouvera également baignoires en cuivre et appareils pour chauffer l'eau dans l'espace de 15 à 20 minutes. Ces appareils prennent peu de place et sont très économiques pour le combustible.—Tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai. 6juin—2m

A LOUER.—Un magasin à 2 étages, situé encoignure St Ferdinand et Levee, 3me Municipalité. Les conditions seront avantageuses. S'adresser à J. B. Ducret, rue St-Louis, ou à M. Voisin, rue Ste Anne, encoignure Dauphine. 6juin—3m

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART.
UNE PHARMACIE bien achalandée, située encoignure Ste-Claude et Bayou. S'adresser sur les lieux. 15mai—1m

Marchandises pour le marché Mexicain.
150 balles Menta Lawrance.
90 do do Nelson.
150 Bayetas et flanelles imprimées, à vendre par R. D. BLOSSMAN,
5juin 12, rue Conti.

M. ALEXANDRE FOURNIER, de l'Alabama, vient d'être associé à la maison de commerce VALETON & CO. La raison sociale reste la même que par le passé.
O. VALETON & CO,
4jn 25, Thoupitoulas.

TAMARINS FRAIS—100 barils, en déchargement du brick Fernand et à vendre à bas prix par O. VALETON & CO,
4jn 25, Tchoupitoulas.

ON a besoin de louer ou acheter un nègre de 20 à 25 ans pour le service d'un magasin; il faut qu'il parle français, qu'il connaisse la ville et qu'il offre de bonnes recommandations. S'adresser chez LOREILHE & CO.,
4 juin Enc. Royale et Douane.

EN débarquement du navire Oscar, capitaine Labory, de Bordeaux—
16 barriques vin rouge de Juyac 1846.
48 do do do Quinsac 1848.
52 barils vin blanc.
30 c. vins Lamoure Margaux 1841, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO,
4 juin 27, rue St. Louis

REÇU par le navire Emma Watts, de Bordeaux
36 barriques vin St. Julien et St. Estèphe;
27 barils vin blanc de Sauterne;
150 caisses vin rouge St. Julien;
25 do fruits à l'eau de vie;
25 do cerises à do;
25 do abricots à do;
5 quarts de pipes cognac J. Pinel.
A vendre en débarquement par LOREILHE & CO,
6jn enc. Royale et Douane.

CIGARES DE LA HAVANE—400,000 régalias, canones, millar, panetelas et autres, des meilleures marques, des manufactures Cabanas, Cabarga, Sevillana, Figaro, Dos Hermanos, El Sol, Minerva—En magasin et à vendre par D. BORNIO, Jr.,
10juin 34, Gravier.

Avis aux Propriétaires de Mandeville.
LES personnes ayant des propriétés à Mandeville sont invitées à se présenter chez le secrétaire, de ce jour au 1er juillet prochain, et de payer leurs taxes de l'année courante.
Les propriétés dont les taxes n'auraient pas été payées seront saisies et vendues.
LOUIS COQUILLON,
Secrétaire de la corporation de la ville de Mandeville.
Mandeville, 10 mai 1850.
22 mai—1 1er juillet.

LIQUEURS—30 caisses de 12 bouteilles liqueurs superfines assorties;
4 do de 25 paniers anisette extra superfine;
20 paniers de 6 bouteilles guignolet superfin;
30 caisses de 12 cruchons curaçao superfin;
50 do marasquino grand et petit modèle;
100 do absinthe, Sauvageot et Yersin & Lecoultre;
A vendre par NUMA LABATUT,
6 mai 107, rue Royale.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 1.
Séance du 6 Mai 1850.

RESOLU—Attendu qu'il est de l'intention du Conseil de la Municipalité No 1 d'imposer une taxe pour combler le déficit de cette année, il est ordonné qu'il sera donné avis de la dite intention dans la gazette officielle de cette municipalité pendant trente jours—le dit avis sera accompagné du tableau des recettes et des dépenses du 1er mai au 31 décembre 1850.

(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 6 juin 1850.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
10juin L. A. ST-CERAN, Commis.

AVIS OFFICIEL.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 1.
Nlle-Orléans, 6 juin 1850.

CONFORMÉMENT à la section 6 d'un acte intitulé "Acte relatif à la ville de la Nlle-Orléans," approuvé le 18 mars 1850, ordonnant la publication d'un budget des différentes dépenses que doit encourir cette municipalité, avant que le montant des taxes nécessaires pour parfaire le déficit soit assuré:—Avis est par les présentes donné aux habitans de la Municipalité No 1 (il continuera à l'être pendant trente jours de suite) que le Conseil se propose de prélever une taxe spéciale pour parfaire le déficit qui se déclarera dans les dépenses courantes de la Municipalité, du 1er mai au 31 décembre 1850.

Conformément aux dispositions de la loi, le tableau suivant des dépenses et recettes est soumis au public.

TABLEAU ESTIMATIF DES RECETTES ET DÉPENSES DU 1ER MAI AU 31 DÉCEMBRE 1850.

Recettes.

Droits de levée sur navires	$26,740
" " bateaux à vapeur	39,850
Droits sur cabarets	25,000
" marchands et drays	10,000
Taxes sur le capital pour les années 1848 et 1849	10,000
Taxes sur les propriétés foncières et les esclaves	60,000
Remboursement du pavage	10,000
Rente foncière	5,977
Loyer de la goêle de paroisse	2,400
Intérêt sur les bons de la Municipalité No 3 (dans le cas de paiement)	2,779
Quotités de la taxe des drays à payer par les Municipalités No 2 et No 3	7,500
Montant à toucher de l'Etat pour le compte des écoles publiques	10,000
Montant à recevoir pour la vente de propriétés faite au mois de décembre dernier	20,000
Excédant des dépenses sur les recettes	89,607 28
	$320,953 28

Dépenses.

Salaires de la garde de ville	$64,815 04
Nettoyage des rues	10,966 64
Réparation du pavage	8,666 64
Eclairage au gaz	16,000 —
" à l'huile	4,152 40
Salaire de M. Communy	3,600 —
Jury de police	8,000 —
Nègres de chaîne	3,333 28
Ecoles publiques	33,333 2-
Geôle de police et Maison de Travail	4,400 —
Charités	3,066 64
Compagnies de pompiers	4,000 —
Bureau de Santé	466 64
Commission des collecteurs	5,890 41
Charpentiers, charretiers et travailleurs	20,000 —
Dépenses de bureaux	2,333 28
Dépenses du port, de la levée et autres	50,000 —
Dépenses de la police	1,000
Mandats à vue (Caso warrants)	66,000 —
Pavage en blocs de granit carrés vis-à-vis de la Place d'Armes	10,000 —
	$320,953 28

Nlle-Orléans, 20 mai 1850.
(Signé) O. DE BUYS,
6 juin—30f *Contrôleur.*

LE DOCTEUR EDOUARD MARTIN,
PREVIENT ses clients qu'il donnera ses consultations de huit à neuf heures A. M. et de une à trois heures P. M., à son cabinet, rue des Remparts, 278.

BUREAU DU Dr. J. L. LANDREAUX
Passage de la Bourse, No 13,
Entre St Louis et Conti.
☞ Consultations de midi à 3 heures. 22mai—1m

BUREAU du Dr. Charles DELERY,
Passage de la Bourse.
Entre St-Louis et Conti.
CONSULTATION—de 4 heures 1/2 à 6 heures 1/2.

Mme CLARET.
ACCOUCHEUSE, de la Faculté de Médecine de Paris, s'occupe spécialement des maladies de femmes, sous la direction du médecin des maisons qui pourraient réclamer ses soins.
RUE ST PIERRE, No 94 AU PREMIER,
10 juin—6m *Entre Royale et Bourbon.*

P. CHARLES CUVELLIER.
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC,
8 mai *Bureau, No. 174, rue Royale.*

SAMUEL BOYER DAVIS,
SUCCESSEUR DE
HORATIO DAVIS,
NOTAIRE PUBLIC, RUE ST-CHARLES,
Rue Conti, St Charles, près la rue Commune.

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
22 Exchange Place, vis-à-vis
24 juil—1a le Bureau de la Poste.

D. BORNIO Jr.,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ de la Havane,
6 avril Rue Gravier, No. 34.

V. TARDÉ, COURTIER.
VENTE et ACHAT de toutes espèces de Marchandises
Et PRETS D'ARGENT.
185, rue Conti, entre Bourgogne et Rempart.
12mars—1y

Bureau du Trésorier de la Municipalité No 1n.

AVIS est par le présent donné qu'il y a vingt-cinq mille piastres dans la caisse d'amortissement créée pour le rachat des bons conformément à l'acte de la législature approuvé le 4 mai 1847, intitulé "Acte pour pourvoir au paiement des dettes des Municipalités de la Nouvelle-Orléans." Que cette somme devant être employée à cet effet, des propositions cachetées seront reçues par moi jusqu'au samedi 29 juin 1850, à midi, heure à laquelle je procéderai à l'ouverture de ces propositions en présence du comité de finances, pour la vente du montant des dits bons, et que ceux qui seront offerts au plus fort escompte seront achetés jusqu'à concurrence de la somme encaissée.

Les propositions devront porter en suscription "Proposition pour la vente des bons de la première municipalité."

Nlle-Orléans, 1er mai 1850.
J. A. DUREL,
5juin—au 29 Trésorier.

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ: dit l'Ecriture. Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'Elixir procréatif Jiso CORDIAL DU DR. LARZETTE est prescrit comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles, et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses musculaires, souffrances physiques il est d'un goût agréable et d'une valeur inappréciable pour les personnes sans enfans.
☞ ATTENTION—Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New-York, (seul agent américain) est contrefaite.
En vente à la Nouvelle-Orléans par J. Wright & Co, No 151, rue Chartres, à la Havane, par J. Valdé.
13 mars—6m v et e

Avis au public.

LE comité des finances du Conseil de la municipalité No 2, informe le public que d'après une résolution de ce Conseil il a reçu des pouvoirs de conférer avec les représentants légaux des parties intéressées dans le compromis original relatif à la batture de 1820, et sont par conséquent prêts à faire droit à toutes personnes ayant des réclamations dans cette affaire, suivant un acte de la Législature de l'Etat, passé en mars 1850, et ordonnant un arrangement à l'amiable.

GEO. C. LAWRASON, } Comité
HENRY RENSHAW, } des
C. D. YANCEY. } Finances.
28 mai—1m

Théodore Danflous,
Rue Royale, 149.
A L'HONNEUR d'annoncer aux amateurs de la sellerie fine, qu'il a en magasin un joli assortiment de selles françaises et anglaises, pour homme ainsi que pour femmes, avec nouveau modèle, plus, pour enfants de tout âge, avec tous les articles concernant la partie; il a également des harnais français supérieurs, très assortis, en outre il se charge toujours d'établir tout genre de sellerie à ordre.
Le tout à des prix modérés. 28mai—1m

Aux Habitans et Marchands de la Campagne.
ON trouvera constamment à la pharmacie du soussigné, à acheter à des prix très modérés, un assortiment complet de drogues, médecines, produits chimiques, instrumens de chirurgie, etc. etc., parmi lesquels se trouvent, les plantes, racines, fleurs et semences les plus rares; les huiles essentielles fines; les clysopompes les plus variés et nouveaux, instrumens de dentiste, idem pour poser les ventouses, et idem en gomme élastique bien assortis.
Tout le ci-dessus etc. garanti de première qualité et toujours frais, son stock étant continuellement renouvelé.
A. A. PEYCHAUD,
28 mai 106, Rue Royale.

D. H. HOLMES,
114, rue Canal,
APPELLE l'attention des acheteurs sur son magnifique assortiment de marchandises:
Balzorines et organdis imprimés,
Jaconats et batistes en couleurs,
Mousseline suisse brodée et unies,
Jaconats et batiste blanche,
Toile du Nord et toile de soie,
Coutil blanc et coutil.
AUSSI—Toile d'Irlande, toile à draps, toile de Paris, britannias, plaids, bris à moustiquaire, bobinet 12/4, rideaux, mousseline, courtepointe.
Le tout à vendre à des prix réduits.
D. H. HOLMES, rue Canal,
3 juin—19 entre Bourbon et Dauphine.

Ecriture et Tenue de Livres.
29 RUE CHARTRES.
Classes à l'Académie d'Ecriture de Dolbear, de 9 1/2 à 11 heures du matin et de 4 à 6 heures du soir. Les classes à son domicile, encoignure Magazine et Race, de 7 à 9 heures du matin. Quelques leçons suffisent pour donner une belle écriture.
RUFUS DOLBEAR.
25 fév

J. MORIN, IMPORTEUR de vins et eau-de-vie, a transporté son domicile et magasin du No 190 Vieille Levée, au No 186, même rue. 5avril

Vins et Eau-de-vie, à Vendre par
J. MORIN, 186, Vieille Levée.
50 BARRIQUES vin de Bordeaux pour l'ordinaire de différentes marques.
[illegible]

AMUSEMENTS.

Variétés de Placide.

Vendredi soir, 14 Juin.
THE ROLL OF THE DRUM,
Drame en 3 actes; suivi de la danse LA JOTA ARAGONESA, par les principaux danseurs.
Après la danse, la pièce comique
MY PRECIOUS BETSY.
Suivi d'un grand divertissement et d'un Pas Espagnol, par Mlle Ilatio et M. Vegas, terminé par la ROGUE IRLANDAISE.
Prix d'admission: loges et parquet 75 cents—Troisième galerie pour les personnes de couleur 50 cents—Galerie, 25 cents.

Association Charitable des Pompiers.
GRAND CONCERT VOCAL et INSTRUMENTAL, qui sera donné à la salle de Bal St-Louis,
VENDREDI SOIR, 14 JUIN,
Au bénéfice de JAMES KENT, *pompier estropié.*
☞ A cette occasion, les dames et messieurs dont les noms suivent, ont volontairement offert leurs services:
L'ORCHESTRE DES AMATEURS, de l'Association Historique de la Louisiane.
Mlle J. DUCLOS, élève de Prudent.
MADAME HOWARD, du Théâtre des Variétés de Placide, avec consentement de M. R. W. Blake.
M. L. CARRIERE, du Conservatoire National de Paris, et première flûte du Théâtre d'Orléans.
M. CHASSAIGNAC, M. NORRIS et autres.

PROGRAMME — Première Partie:
1.—Ouverture de Jocko, Lindpainter, par les Amateurs de l'Association Historique.
2.—Fantaisies et Variations sur les Chœurs de l'opéra de Cenerentola, exécutées par M. L. Carrière.
3.—Bolero, "Muletier de Castille" chanté par M. E. Chassaignac.
4.—"Les feuilles mortes" romance chantée par Mlle J. Duclos.
5.—Air varié de De Beriot, pour le violon, exécuté par un amateur de l'Association Historique.
6.—Ballade "Old Arm Chair" chantée par Mme Howard.

Seconde Partie:
1.—Ouverture de Zampa, d'Herold, par les Amateurs de l'Association Historique.
2. Le Chevrier du Val d'Andorre, chanté par M. E. Chassaignac.
3.—"Invitation to the Ball" de l'opéra de Gustave III, chantée par Mme Howard.
4.—"The Last Rose of Summer" fantaisie avec variations et finale sur la flûte, à la demande, exécutée par M. L. Carrière.
5.—"Soleil de la Bretagne" grande fantaisie avec variations pour piano, exécutée par Mlle J. Duclos.
6.—"Maravilla" romance chantée par Mr. Dautis.
7.—Des morceaux de chœur de l'opéra de Belisario arrangés expressément par M. Meyer pour l'Association Historique.
☞ Les portes seront ouvertes à 7 heures et le concert commencera à 8 heures.
Billets 50 cents, qu'on pourra obtenir des membres du comité, et aux dépôts habituels.
J. N. MARKS, 79, rue Tchoupitoulas.
E. L. BERCIER, 16, rue Poydras.
R. M. McALPIN, 20, rue Commune.
J. P. BARNETT, 14, rue Hopital.
J. P. HIGGINS, 48, rue Camp.
JOHN SPENCER, 45, rue St Thomas.
8 juin—4

VIN ST JULIEN—10 barriques en magasin et à vendre par P. LONGIS,
3 juin 47, Vieille Levée.

VIN de Marseille—30 barriques en magasin et à vendre par P. LONGIS,
3 juin 47, rue Vieille Levée.

VIN en caisses—40 caisses Château Margaux, du Château Lafitte, 20 do Laffitte, en magasin et à vendre par P. LONGIS,
3 juin 47, rue Vieille Levée.

VIN—10 barriques vin de famille, en magasin et à vendre par P. LONGIS,
3 juin 47 Vieille Levée.

VIN DE MADERE—40 barils vin de Madère à vendre par P. LONGIS,
3 juin 47 Vieille Levée.

A PARTIR du 1er juin 1850, la maison de commerce P. J. PAVY & Co changera son nom commercial en celui de P. J. PAVY, LOBIT & Co.
Les associés seront
P. J. PAVY,
P. LOBIT,
A. B. CHARPENTIER.
1erjn—1m

CONSERVES ALIMENTAIRES de St Louis. Les consignataires des conserves de MM Lenger & Co de St Louis, préviennent MM les capitaines de navires et agents, ainsi que les marchands, &c., qu'ils ont toujours en magasin un assortiment complet de soupes, pâtés, bouillons, légumes, &c., qu'ils sont prêts à vendre aux prix de la manufacture. A. COUTIN & RANSON,
25 mai—1m 13, Bienville.

GRANDE REDUCTION SUR LES ORGANDI ET JACONATS FRANÇAIS.
M. R. HAGGERTY & Bro.
No 56, rue du Canal.
SOLLICITENT respectueusement l'attention des dames à la très grande réduction des prix des marchandises suivantes:
Organdi et balzorines imprimées, riches, réduits de 50 à 30 cents.
Les plus belles qualités de jaconats français réduits de 37 1/2 cents à 25 cents.
BAS DE COTON ANGLAIS.
500 douzaines bas de coton, faits à Londres, pour dames et demoiselles.
Le plus vaste assortiment de Bareges, Tissus, Grenadines, etc. 7fév ☞

LIQUIDATION.
LA société existant sous la raison de commerce TIBLIER frères, devant être dissoute le 1er d'août prochain, les soussignés préviennent les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne et le public en général, qu'à partir de ce jour ils vendront leur stock de marchandises à 25 pour cent au dessous du prix coûtant, se composant d'un grand assortiment de marchandises françaises très convenables pour la saison. Choisies et importées par notre sr qui est venant d'arriver de France. Les dames sont invitées à leur faire une visite, convaincus qu'elles y trouveront leur avantage.
TIBLIER FRERES,
Encoignure Dumaine et Condé et encoignure Camp et Julie.
P. S. Toutes les personnes qui doivent à la dite société sont priées de venir régler leur compte dans le plus bref délai.
M. C. Tiblier, encoignure Hôpital et Condé, désirant se retirer totalement des affaires offre à vendre les marchandises de ce magasin avec la maison.
Nouvelle-Orléans, le 3 mai 1850.
7 mai—4m

Marchandises sèches—Marchandises sèches
THOMAS BRADY, 22, Chartres.
A dater du 3 juin, cette maison offre à vendre tout le stock de marchandises sèches et fantaisie maintenant en magasin, à un prix tellement réduit que l'écoulement ne peut tarder à s'opérer. Cette mesure a été adoptée afin de disposer le magasin à recevoir les commandes considérables de marchandises d'automne qui viennent d'être faites au Nord.
MOUSSELINES, BAREGES ET TISSUS, CHALES, ECHARPES ET MANTILLES, GANTS, BAS ET RUBANS, DENTELLES TOILES &c. ainsi qu'un grand nombre d'articles divers qui sont offerts à 20 POUR CENT AU-DESSOUS DES PRIX HABITUELS.
THOMAS BRADY,
3 juin ☞ 22, rue Chartres.

Hotel Français et Espagnol.
37, BROADWAY—NEW-YORK, 37.
MADAME MONDON, connue depuis longtemps de Messieurs les voyageurs Louisianais, au No 57, Broadway, a l'honneur de leur annoncer qu'elle vient de transférer son établissement au No 37, Broadway, à quelques portes plus bas, qui se trouve considérablement aggrandi par la bâtisse qui est vaste et commode et ou elle peut offrir de jolis appartements pour les familles.
Madame Mondon, comme par le passé, ne négligera rien pour rendre sa maison confortable et agréable aux voyageurs. 16 avril—3m

Californie—Californie.
LES soussignés ayant un immense stock de bois de construction de toutes dimensions et qualités, telles que poteaux, planches larges et étroites, bois de planches embouvetés et autres, préviennent les personnes qui expédient pour la Californie, qu'ils sont prêts à recevoir des ordres et à les remplir avec promptitude et à des prix les plus avantageux.
DE POUILLY & GAGNET,
Vieux Bassin ou au moulin Promenade
6av Carondelet.

A. BLACHE,
ENCANTEUR,
No 39, rue Vieille Levée.
Seul agent des marques suivantes:
Eau de vie marque du Steamboat.
Genièvre do Steamboat.
Rhum do de Barataria.
Rhum do de la Louisiane.
Savon de P. K. Barnes & Co, No 1 et 2.
4 juin—1 an

MAGASIN DE SOIERIES EN GROS
AU COMPTANT.
C. YALE Jr. & Co.
Soierie nouveautés.
—CHAPEAUX DE PAILLE, FANTAISIES,
—ARTICLES POUR MODISTES,
—RUBANS, DENTELLES,
—GANTS, SHALS,
—TOILE ET BAS.
No 27, rue des Magasins,
23 jan—6m Entre Commune et Gravier.

MATCHES.
LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lacour, de New York sont à vendre chez J. B. LANG, No 1, rue de Chartres. 30.

Dix piastres de récompense.

PARTI marron de chez son maître le 8 avril dernier, le nègre créole EUGENE âgé d'environ 35 ans, teint un peu jaune, taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, mince, les épaules larges, hautes et un peu arrondies, parlant créole et anglais, bégayant un peu, il a les yeux rouges et fatigués et l'air sournois—il était généralement employé aux presses à coton.

La récompense ci dessus sera payée à quiconque l'arrêtera ou indiquera sa retraite.

X. LAMBERT,
11 juin 62, rue des Magasins.

Dix piastres de récompense

A QUICONQUE logera dans une des geôles de cet Etat, le nègre créole nommé ETIENNE, parlant anglais et français, âgé d'environ 19 ans, taille ordinaire, svelte, lèvres grosses, regard effronté. Il était vêtu d'une blouse de petite cotonnade à carreaux et d'un pantalon de cotonnade blanche. Le dit nègre appartenant au soussigné, a disparu du steamboat Latona, dimanche 2 du courant, depuis la paroisse St-Jean Baptiste. On présume qu'il s'est rendu en ville ou il a sa famille.

Les capitaines de bateaux sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis suivant la rigueur des lois.

C. DE LANEUVILLE,
13 juin Paroisse St-Jacques.

MADERE ET PORTO.—30 barils Madère & de Porto, pure Jus, 20 de imitation Porto.
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO,
27 mai 27, rue St. Louis